

L'Ambassadeur de Suisse

Alger, le 13 décembre 1982

Personnelle et secret

Monsieur le Secrétaire d'Etat
Raymond Probst
Département fédéral des affaires
étrangères

3003 B e r n e

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre lettre du 26 novembre dernier et de ses annexes. Cette mission iranienne nous a donné déjà de nombreux cauchemars et nous réserve régulièrement des surprises et rebondissements peu agréables. Si j'en juge par ce que me racontent mes collègues allemand et français, pour ne prendre que ceux-là, leurs gouvernements respectifs sont continuellement sur le qui vive devant les réactions imprévisibles de Téhéran. Pour nous, Etat neutre qui ne faisons qu'exercer cinq missions de bons offices avec l'accord exprès des parties en cause, il est particulièrement pénible de devoir constater combien la mission de bons offices, de représentation des intérêts américains, risque de mettre en danger nos relations bilatérales et la sécurité de notre représentation. Comme je l'ai souligné à maintes reprises, c'est la première fois dans l'histoire diplomatique suisse où l'Etat accréditaire, par un amalgame manichéen et par des procès d'intention, a tendance à nous associer à l'Etat représenté. Si ceci est déjà pénible, c'est encore plus frustrant lorsque ce risque est encore accru par des déclarations ou écrits peu responsables, désir de sensation ou bêtise, de journalistes ou responsables de l'Etat représenté.

Ceci dit, j'en viens au passage des mémoires de Carter qui inquiète, à juste titre, mon collègue Paul Stauffer.



- 2 -

- 1.0. Il est exact que j'ai visité régulièrement à plusieurs reprises les trois otages du MAE et ceci avec l'autorisation expresse du Ministre des Affaires étrangères Ghotbzadeh. Sauf erreur de ma part (je constate aujourd'hui qu'avec un tel mandat, il n'aurait pas été inutile de noter heure par heure tout ce que nous avons fait !), la ou les premières visites aux trois se sont faites en présence du chef du protocole d'alors qui devait être l'Ambassadeur Choukouyan. Sauf erreur également, les premières fois également, les trois remirent leur correspondance à M. Choukouyan, qui me la remit d'abord dans son bureau - car j'avais toujours un petit entretien avant et après la visite dans son bureau. Lors des visites, M. Choukouyan se tint la première fois avec nous, puis dans un coin de l'immense salle de bal où se trouvaient les trois, puis il nous accompagna à la salle, nous laissa seuls, et vint nous rechercher à la fin de la visite. Une ou deux fois, Laingen ayant remis le courrier des trois à Choukouyan en notre présence, il nous le remit immédiatement. Il me semble qu'une fois il me dit qu'il n'y avait aucune objection à ce que les trois me le remettent directement. Choukouyan qui fut un homme merveilleux d'humanité, comme ses deux successeurs immédiats au Protocole, partait de l'idée qu'étant coupés du monde extérieur, le contenu de leurs messages était essentiellement humanitaire et personnel et qu'il se refusait lui-même - s'agissant en plus "d'hôtes du MAE" selon la terminologie officielle - à effectuer quelque censure ou lecture que ce soit.
- 2.0. Par la suite, les trois me remirent leur courrier soit par le truchement du chef du protocole, soit partiellement indirectement ou directement, la dernière formule étant utilisée pour la correspondance achevée le jour de la visite, ou bien de lettres qu'ils désiraient me remettre personnellement. En général, il s'agissait pour Laingen des lettres adressées à l'Ambassadeur Vine, pour Howland des lettres de

- 3 -

caractère personnel intime qu'il souhaitait voir postées par la poste ordinaire en Suisse et non transmises via le SD.

- 3.0. Laingen me confia une fois qu'il avait un courrier spécial avec mon collègue danois et, sauf erreur, avec mon collègue canadien sur des questions au sujet desquelles il ne voulait pas embarrasser la puissance protectrice. N'oublions pas, si l'on veut replacer les choses dans le contexte du moment, que jusqu'à l'affaire de Tabbas, sauf pendant une durée de trois semaines, les trois pouvaient téléphoner avec l'autorisation de Ghotbzadeh à leurs familles via le SD à Washington. L'Ambassadeur du Danemark téléphona également un certain temps directement à Laingen, ou c'est Laingen qui l'appelait.
- 4.0. Lors de quelques reprises, les trois n'avaient plus d'enveloppes et Laingen me remit des feuillets manuscrits à mettre sous enveloppe. En ayant lu un, je constatais qu'il s'agissait d'une analyse de situation basée sur les maigres accès à l'information dont ils disposaient, mais qui étaient pour leur moral précieux (la radio, la tv iranienne, les journaux iraniens en anglais et en farsi - que Tomseth comprenait - et avec retard les journaux et revues américains que leur portait le chef du protocole, ainsi que nos visites). Vous vous souviendrez également combien nous avions conseillé à l'époque au SD de "donner du travail" aux trois, surtout à Laingen, pour aider à leur moral, ceci surtout après Tabbas.
- 5.0. L'époque citée par Carter dans ses mémoires fut tant pour les trois que pour moi un des grands moments d'abatement de notre séjour. C'est autour de Pâques que se situa le torpillage par les intégristes du scénario mis en place par les avocats français et argentin ainsi que Ghotbzadeh; ma dernière tentative avec le Nonce et Mgr Capucci échoua à la dernière minute entre Vendredi Saint et Pâques. Carter adressa, sauf erreur, une sorte d'ultime délai à Bani-Sadr,

- 4 -

qui par pusillanimité ou manque de pouvoir ou les deux, ne fit rien, ce qui amena la rupture.

Me souvenant de notre état d'esprit, notre entrevue difficile avec les trois à qui nous dûmes dire que tout paraissait compromis et qu'il faudrait repartir à zéro, Laingen, qui a toujours eu un grand sens du courage et la dignité (par ailleurs, il est archi-républicain et admirait peu Carter), me dit, je ne crois pas faire erreur dans l'époque, il faut absolument que Carter sache que, à un moment où la dignité des Etats-Unis est à ce point bafouée, nous sommes prêts au sacrifice si celui est nécessaire à notre pays et que l'on recourt à d'autres moyens même si ceux-ci doivent entraîner la mort de certains d'entre nous ou de tous.

Conclusions

Tout en étant entièrement d'accord avec votre lettre à notre collègue Stauffer, je pense que si nous sommes interpellés à ce sujet par Téhéran, il y a lieu de répéter une ennième fois:

- que tout ce que nous avons fait, soit dans le cadre des bons offices sui generis, soit dans le cadre du mandat formel, l'a été chaque fois avec l'autorisation expresse du Gouvernement iranien.
- que ce fut notamment le cas des visites et de l'acheminement de correspondance.

Dans ce contexte, il y aurait lieu de souligner en banalisant cet aspect, que la correspondance n'avait qu'un caractère personnel et familial, même les lettres adressées au Département d'Etat ou, en l'occurrence au Président des Etats-Unis, ne reflétaient que des vues personnelles de gens coupés de la réalité du fait de leur situation d'otages. Il ressort à l'évidence que, plus leur privation ne durait, plus les efforts pour mettre fin à cette situation s'achoppaient à des difficultés, plus leur frustration augmentait entraînant des sentiments de révolte humainement compréhensible. C'est dans ce simple contexte humain qu'il faut comprendre le passage des mémoires de Carter.

- 5 -

Je voudrais encore d'Alger faire quelques observations personnelles. Comme je l'ai déjà consigné dans un rapport, je ne peux que constater l'isolement de la représentation iranienne et l'amitié plus que démonstrative que me porte mon collègue iranien, dont vous connaissez l'imposant curriculum vitae intégriste. J'ai il y a quelques jours voulu faire rencontrer quelques couples suisse, germano-iraniens, des collègues ayant passé en Iran, avec le premier collaborateur iranien (un des derniers du cadre régulier). Il a reçu ainsi que sa femme l'autorisation de se rendre chez moi. Ce ne sont peut-être que de petits signes, mais ajoutés à la visite Velayati en Suisse, à l'isolement de l'Iran, je n'ai pas l'impression que l'on en fasse une affaire à Téhéran alors qu'on est bien plus braqué contre la France, l'Allemagne, sans parler du monde arabe auquel on reproche une prise de position partielle pour l'Irak. Pour ces raisons, la Suisse me paraît peu menacée.

Si cette affaire devait connaître des développements inopportuns, je me ferais alors du souci pour les anciens chefs du protocole, qui ont eu une action admirable, pleine de dignité pour leur propre pays et à laquelle un jour l'histoire rendra justice, mais qui pourraient risquer aujourd'hui leur vie à cause des lignes inconsidérées du Président Carter.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de ma considération distinguée.

(E.-R. Lang)